

# Primo Rendement

- ◀ Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
- ◀ Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type actions
- ◀ Durée d'investissement conseillée : 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé)
- ◀ Éligibilité : Contrat d'assurance vie et de capitalisation suivant les conditions de la compagnie d'assurance, Compte titres
- ◀ Période de commercialisation : du 16 mai au 29 juillet 2016

L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part et l'Émetteur d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

Le produit est émis par Morgan Stanley & Co international PLC (S&P : A, Moody's : A1) et soumis au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'émetteur.

L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres sont revendus avant la date de maturité.

Communication à caractère promotionnel



**Derivatives Capital**

KEPLER CHEUVREUX

## Objectifs d'investissement

- **Primo Rendement** est un titre de de créance présentant un risque de perte en capital proposant aux investisseurs de s'adosser au marché actions européen. Le remboursement est conditionné à l'évolution de l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement, nommé ci-après « l'Indice ». Celui-ci est calculé en réinvestissant les dividendes détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 4,75% par an.
- A l'issue de la première année, si, à la date d'observation, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau de référence initial, le capital sera remboursé par anticipation avec un gain de 15%<sup>1</sup>. Sinon, de l'année 2 à 9, si à l'une des dates d'observations, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau de référence initial, le capital sera remboursé par anticipation avec un gain de 7,5% par année écoulée depuis le lancement<sup>1</sup>.
- En cas de baisse de l'Indice à maturité au-delà de 40% par rapport à son niveau de référence initial (exclu) et en absence d'activation du mécanisme de remboursement anticipé, l'investisseur subira une perte en capital à hauteur de la baisse enregistrée par l'Indice. Afin de bénéficier d'une protection du capital en cas de baisse de l'Indice jusqu'à -40% (inclus), l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de remboursement anticipé et en cas de forte hausse des marchés actions.

## Points Clés

- Un mécanisme de remboursement anticipé du capital<sup>1</sup> activable automatiquement de l'année 1 à 9, si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau de référence initial à l'une des dates d'observation.
- Un gain de 15% la première année<sup>1</sup> ou un gain de 7,5% par année écoulée<sup>1</sup> les années suivantes en cas d'activation du mécanisme de remboursement anticipé de l'année 1 à 9.
- Une perte en capital supérieure à 40% à maturité dans le cas où l'indice enregistre une baisse de plus de 40% par rapport à son niveau de référence initial et que le produit n'a pas été remboursé par anticipation.

1 Dans l'ensemble de cette brochure, le terme « capital » et « Capital Initial » désigne la valeur nominale de Primo Rendement, soit 1 000 €, multipliée par le nombre de Titres de créance, sans prise en compte des frais commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement (frais d'entrée/d'arbitrage et de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou des frais de souscription et de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux). Tous les remboursements indiqués dans cette brochure (dont les gains éventuels) sont calculés sur la base de cette valeur nominale. **Le produit est soumis au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de Morgan Stanley & Co International PLC.**

## Avantages

- A l'issue de la première année, si à la date d'observation, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau de référence initial, le produit s'arrête et l'investisseur reçoit un gain de 15%.
- Si à l'une des dates d'observation, de l'année 2 à 9, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau de référence initial, le produit s'arrête et l'investisseur reçoit un gain de 7,5% par année écoulée<sup>1</sup>.
- L'investisseur reçoit l'intégralité de son capital initial par anticipation en cas d'activation du mécanisme de remboursement anticipé à l'une des dates d'observation<sup>1</sup>.
- En l'absence de remboursement anticipé, si le niveau de référence final de l'indice n'a pas baissé de plus de 40% par rapport à son niveau de référence initial, l'investisseur reçoit l'intégralité du capital initial.

## Inconvénients

- Le produit ne comporte pas de garantie du Capital en cours de vie et à l'échéance. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du Capital initialement investi. L'investisseur est exposé à une perte en capital pouvant être totale dans le cas où le niveau de référence final de l'indice serait en baisse de plus de 40% par rapport à son niveau de référence initial et que le produit n'a pas été remboursé par anticipation.
- L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de l'Émetteur Morgan Stanley & Co International PLC (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) et au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de celui-ci (qui induit un risque sur le remboursement).
- Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 29/07/2016, et conservant l'instrument financier jusqu'à sa maturité effective.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 à 10 ans.
- Le rendement de Primo Rendement à maturité est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de -40%. La valorisation du produit en cours de vie peut varier de manière distincte de l'indice sous-jacent.
- L'Indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement est calculé net d'un prélèvement forfaitaire de 4,75% par an de la valeur de l'indice. Celui-ci peut être supérieur ou inférieur au dividende net réinvesti.
- Le gain annuel étant plafonné à 7,5% par année écoulée (ou à 15% la première année) en cas de remboursement anticipé, l'investisseur pourra ne bénéficier que partiellement de la hausse de l'indice<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale de Primo Rendement.

## Mécanisme de remboursement anticipé<sup>1</sup>

A l'issue de l'année 1, en date d'observation, si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau de référence initial, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et l'investisseur reçoit :

---

**L'intégralité de son capital + un gain de 15%**

---

Sinon, de l'année 2 à 9, en date d'observation, si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau de référence initial, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et l'investisseur reçoit :

---

**L'intégralité de son capital initial + un gain de 7,5% par année écoulée<sup>2</sup>**

---

## Mécanisme de remboursement à l'échéance<sup>1</sup>

Le 29 juillet 2026, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé :

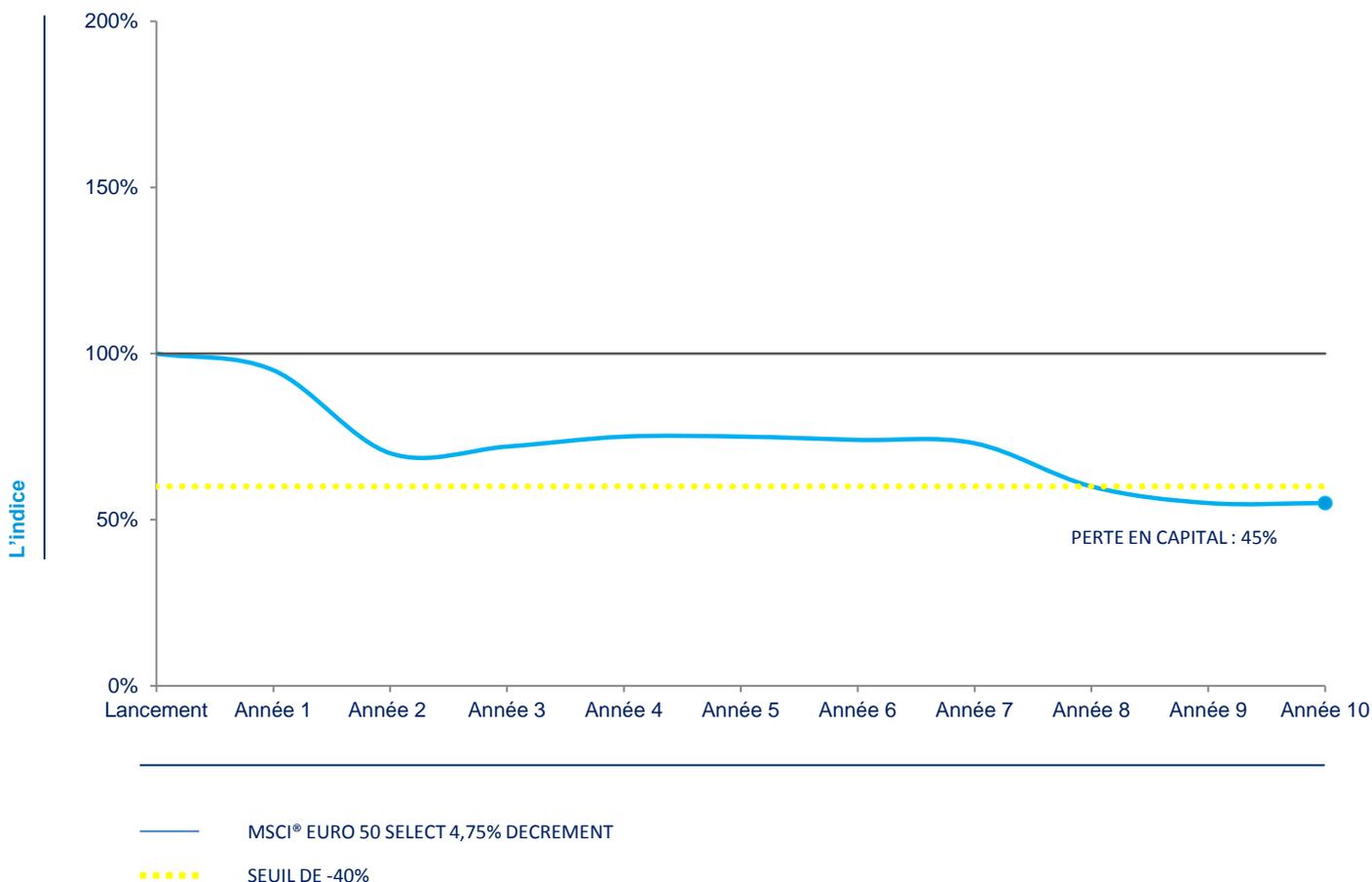
<b>Cas favorable</b>	<p>Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau de référence initial, l'investisseur reçoit :</p> <hr/> <p><b>L'intégralité de son capital initial + un gain de 75%<sup>2</sup></b></p>
<b>Cas médian</b>	<p>Si l'indice est en baisse mais n'a pas baissé de plus de 40% par rapport à son niveau de référence initial, l'investisseur reçoit :</p> <hr/> <p><b>L'intégralité du capital initial</b></p>
<b>Cas défavorable</b>	<p>Sinon, si l'indice est en baisse de plus de 40% par rapport à son niveau de référence initial, l'investisseur reçoit :</p> <hr/> <p><b>Le capital diminué de la baisse de l'indice<sup>2</sup>. L'investisseur subit une perte en capital supérieure à 40% et pouvant être totale.</b></p>

<sup>1</sup> Une sortie du produit en marché secondaire (en dehors des conditions définies dans la description du mécanisme de remboursement anticipé) se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des risques de crédit) et pourra donc présenter un risque de perte en capital.

<sup>2</sup> Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale de Primo Rendement.

**Scénario défavorable : baisse de l'indice supérieure à 40%**

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit.

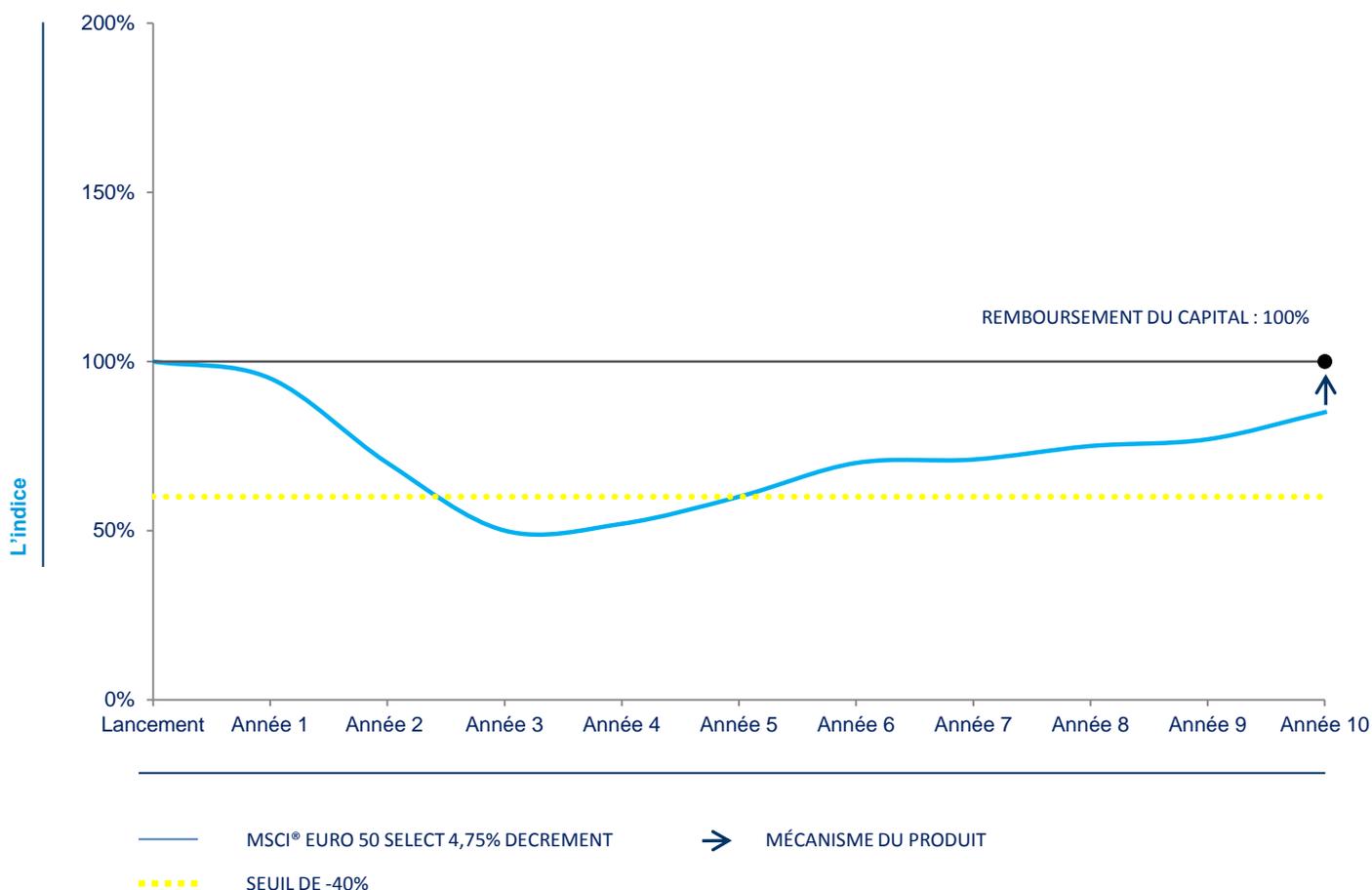


- De l'année 1 à 9, en date d'observation, l'indice est en baisse par rapport à son niveau de référence initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.
- A l'issue des 10 ans, l'Indice a baissé de plus de 40% par rapport à son niveau de référence initial (-45%). L'investisseur reçoit le capital initial diminué de la baisse de l'indice, soit 55% du capital initial<sup>1</sup>. L'investisseur subit une perte en capital.
- Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de -5,78%<sup>1</sup>, égal à celui d'un investissement direct dans l'indice.

<sup>1</sup> Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale de Primo Rendement.

**Scénario médian : baisse de l'indice inférieure à 40%**

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit.

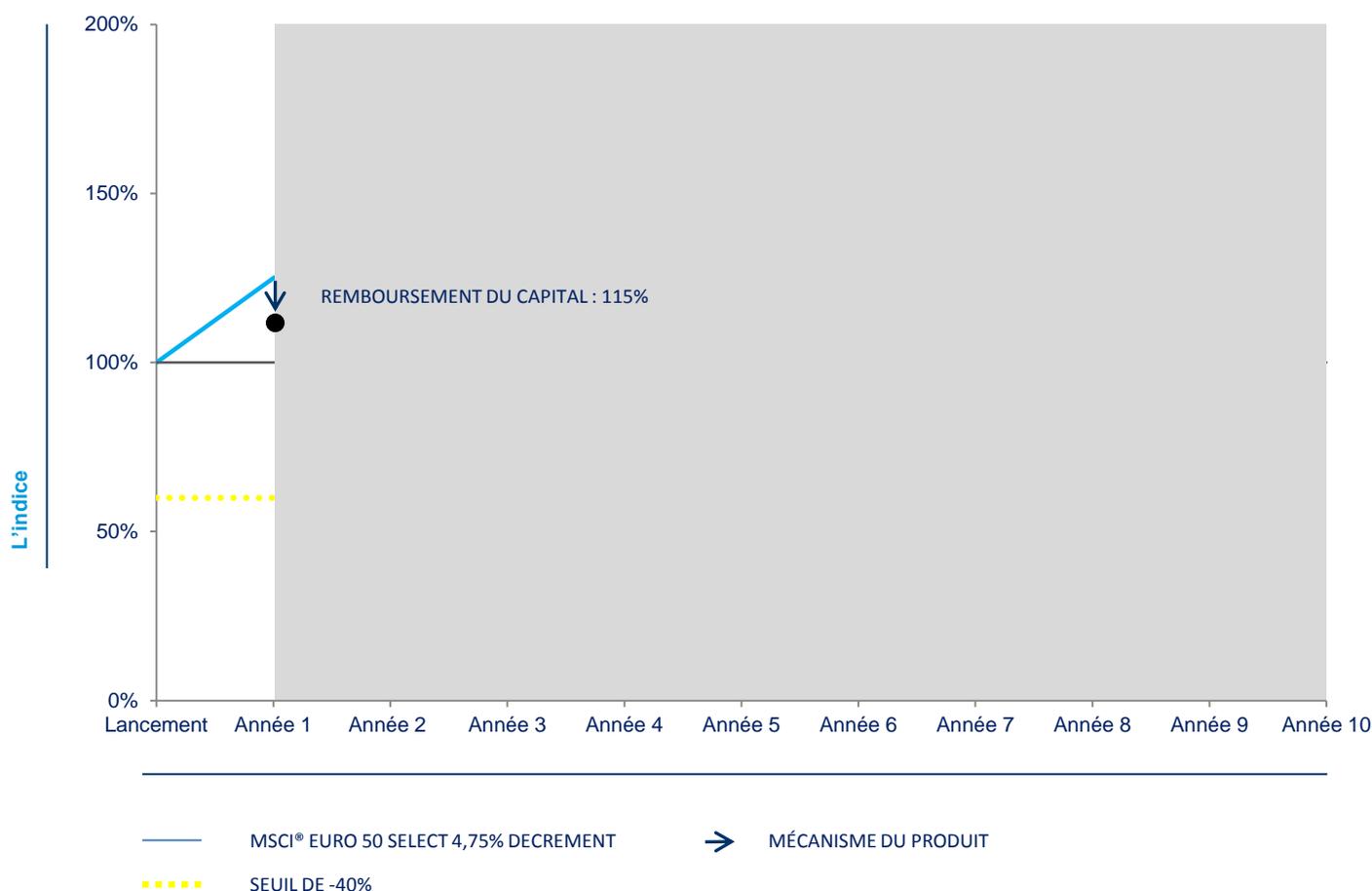


- De l'année 1 à 9, en date d'observation, l'indice est en baisse par rapport à son niveau de référence initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.
- A l'issue des 10 ans, le niveau de référence final de l'indice est en baisse (-15%) par rapport à son niveau de référence initial. L'investisseur reçoit l'intégralité du capital initial<sup>1</sup>.
- Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de 0%<sup>1</sup>, contre un Taux de Rendement Annuel de -1,60%<sup>1</sup> pour un investissement direct dans l'indice, du fait du mécanisme du produit.

<sup>1</sup> Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale de Primo Rendement.

**Scénario favorable : hausse de l'indice à l'issue de la première année**

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit.



- A l'issue de la première année, l'Indice est en hausse par rapport à son niveau de référence initial (+25%). Le mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et l'investisseur reçoit en plus du capital initial, un gain de 15%, soit 115% du capital initial du capital initial<sup>1</sup>.
- Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de 14,33%<sup>1</sup>, contre un Taux de Rendement Annuel de 23,83%<sup>1</sup> pour un investissement direct dans l'indice, du fait du mécanisme de plafonnement des gains.

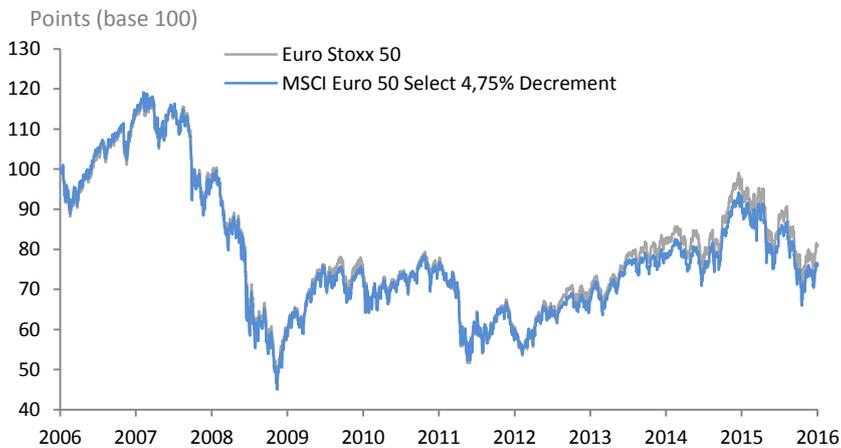
<sup>1</sup> Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale de Primo Rendement.

## ◆ L'indice sous-jacent : le MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement

L'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement est un indice de marché actions créé, calculé et publié par MSCI Inc, une référence mondiale pour les indices de marchés. Il est équi pondéré et composé des 50 principales sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière. L'indice est diversifié sectoriellement et géographiquement en Europe et sa composition est revue tous les trimestres. L'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement est calculé en réinvestissant 100% des dividendes nets détachés par les actions qui le composent et **en retranchant un prélèvement forfaitaire de 4,75% par an**. Pour information, le taux moyen du dividende net réinvesti a été de 2,85% sur les 10 dernières années (Source : Bloomberg)

Pour de plus amples informations sur l'indice, consulter le site <http://www.boursorama.com/cours.phtml?symbole=S707914>

## ◆ Évolution et performance de l'indice

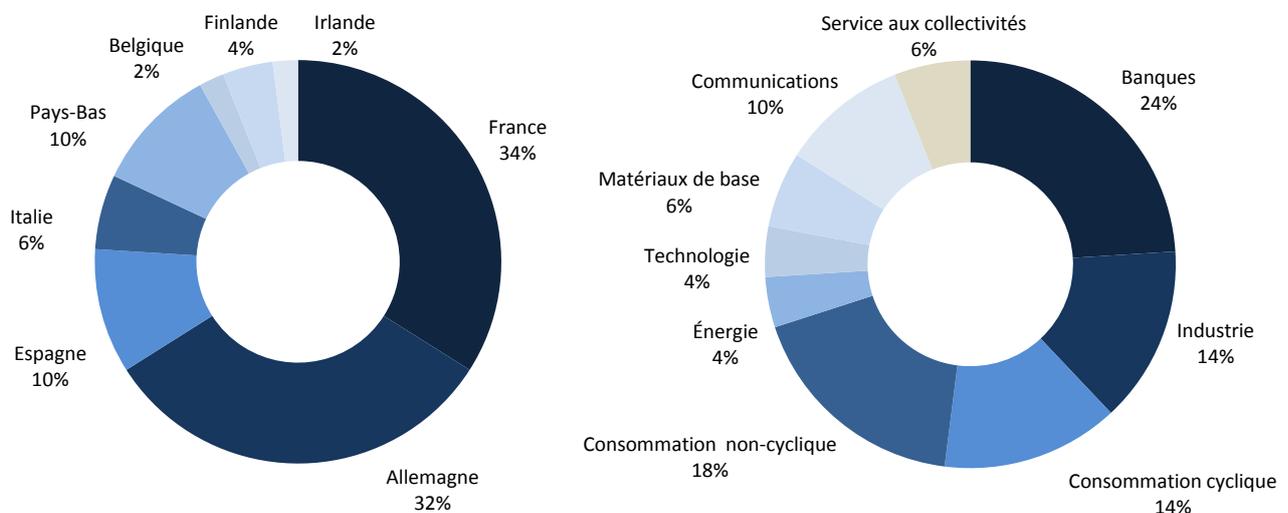


Bloomberg – DU 27/04/2006 AU 27/04/2016

	MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement	Euro Stoxx 50 (dividendes non réinvestis)
1 an	-18,1%	-17,0%
3 ans	13,3%	16,7%
5 ans	0,6%	5,1%
10 ans	-23,7%	-19,0%

L'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement a été lancé le 01/10/2015. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

## ◆ Répartitions géographique et sectorielle



MORGAN STANLEY – 27/04/2016

<b>TYPE</b>	<b>Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.</b>
<b>ÉMETTEUR</b>	Morgan Stanley & Co International PLC (S&P: A, Moody's: A1 <sup>1</sup> )
<b>CODE ISIN</b>	FR0013161817
<b>OFFRE AU PUBLIC</b>	Oui, en France
<b>AGENT DE CALCUL</b>	Morgan Stanley & Co International Plc
<b>DATE D'ÉMISSION</b>	16/05/2016
<b>PRIX D'ÉMISSION</b>	99,80% de la Valeur Nominale
<b>VALEUR NOMINALE</b>	1 000 € - Montant minimum de souscription : 1 000 Euros
<b>PÉRIODE DE SOUSCRIPTION</b>	Entre le 16/05/2016 et le 29/07/2016, le prix progressera régulièrement au taux de 1,00% pour atteindre 100% le 29/07/2016
<b>NIVEAU DE RÉFÉRENCE INITIAL</b>	Cours de clôture de l'indice le 29 juillet 2016
<b>NIVEAU DE RÉFÉRENCE FINAL</b>	Cours de clôture de l'indice le 29 juillet 2026
<b>DATE DE MATURITÉ</b>	12 août 2026
<b>DATE D'OBSERVATION</b>	31/07/2017; 30/07/2018; 29/07/2019; 29/07/2020; 29/07/2021; 29/07/2022; 31/07/2023; 29/07/2024; 29/07/2025, 29/07/2026
<b>DATE DE PAIEMENT</b>	14/08/2017; 13/08/2018; 12/08/2019; 12/08/2020; 12/08/2021; 12/08/2022; 14/08/2023; 12/08/2024; 12/08/2025, 12/08/2026
<b>SOUS-JACENT</b>	Indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement (code Bloomberg : M7EUSDA Index) Dividendes nets réinvestis - Retranchement d'un prélèvement forfaitaire de 4,75%
<b>SORTIE/ENTRÉE EN COURS DE VIE (MARCHÉ SECONDAIRE)</b>	Conformément à la lettre de liquidité, Morgan Stanley & Co International PLC usera de ses efforts raisonnables pour fournir quotidiennement une fourchette achat/vente de 1% dans des conditions normales de marché pendant toute la vie du produit.
<b>COMMISSION DE DISTRIBUTION</b>	En relation avec l'offre et la vente de ces Titres de Créance, l'Émetteur paiera au distributeur des frais de distribution récurrents. Les frais de distributions n'excéderont pas 1% par an, sur la base de la durée maximale des Titres. Le versement de cette rémunération pourra être indifféremment réparti sur la durée de vie du produit par une rémunération à l'émission du produit et/ou par des commissions annuelles. L'investisseur reconnaît et accepte que de tels frais soient retenus par le distributeur. Plus d'informations sont disponibles auprès du distributeur ou de Morgan Stanley sur demande
<b>RÈGLEMENT / LIVRAISON</b>	Euroclear France
<b>LISTING</b>	Bourse de Luxembourg
<b>PUBLICATION ET PÉRIODICITÉ DE LA VALORISATION</b>	Quotidienne, publiée sur les pages Fininfo et Telekurs. Elle est par ailleurs tenue à disposition du public en permanence sur demande.
<b>DOUBLE VALORISATION</b>	Pricing Partners - sur une base bimensuelle a minima
<b>DROIT APPLICABLE</b>	Droit français

<sup>1</sup>Notations de crédit au 02 mai 2016

## FACTEURS DE RISQUES

**Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus.**

Ces Titres sont destinés uniquement à des investisseurs avertis, prêts à prendre certains risques. Il est vivement recommandé aux investisseurs potentiels de prendre conseil auprès de leurs services juridiques, fiscaux, comptables, de réglementation et d'investissement au sujet de tout investissement envisagé ou réel dans ces Titres.

Merci de consulter le Prospectus de Base pour y trouver une description détaillée des titres et, en particulier, revoir les Facteurs de Risque associés à ces Titres. Le fait d'investir dans ces Titres implique certains risques, y compris mais sans s'y limiter les suivants :

**Risque de crédit :** Le détenteur des Titres est exposé au risque de crédit de l'Émetteur. Ces titres sont essentiellement un emprunt effectué par l'Émetteur dont le montant de remboursement est en fonction de la performance du (des) sous-jacent(s) et assuré par l'Émetteur. Le détenteur des Titres prend le risque que l'Émetteur ne puisse assurer ce remboursement. Si Morgan Stanley ou une des ses filiales sont confrontés à des pertes liées à une de leurs activités, cette situation peut avoir un impact négatif sur la situation financière de l'Émetteur. Le

détenteur des Titres peut subir une perte partielle ou totale de son capital investi si l'Émetteur est dans l'incapacité de rembourser cet emprunt et/ou entre en liquidation. Aucun actif de l'Émetteur n'est isolé et placé en collatéral dans le but de rembourser le détenteur des Titres dans le cas d'une liquidation de l'Émetteur et le détenteur des Titres sera remboursé une fois les créanciers ayant un droit prioritaire sur certains actifs de l'Émetteur eux-mêmes remboursés. L'application d'exigences et de stratégies réglementaires au Royaume-Uni afin de faciliter la résolution ordonnée des établissements financiers importants pourrait engendrer un risque de perte plus important pour les détenteurs de titres émis par MSI plc.

**Risque de sortie :** le prix des Titres sur le marché secondaire dépendra de nombreux facteurs, notamment de la valorisation et de la volatilité du/des Sous-jacent(s), des taux d'intérêt, du taux de dividende des actions composant le Sous-jacent, de la durée de vie résiduelle des Titres ainsi que de la solvabilité de l'Émetteur. Le prix des Titres sur le marché secondaire pourra être inférieur à la valeur de marché des Titres émis à la Date d'Émission, du fait de la prise en compte des sommes versées aux distributeurs et à tout autre intermédiaire financier à l'occasion de l'émission et de la vente des Titres, ainsi que des sommes liées à la couverture des obligations de l'Émetteur. En conséquence de ces éléments, le porteur pourra recevoir sur le marché secondaire un montant inférieur à la valeur de marché intrinsèque du Titre, qui pourra également être inférieur à la somme que le porteur aurait reçue s'il avait conservé le Titre jusqu'à maturité..

**Risque de couverture :** en amont ou postérieurement à la Date de Transaction, l'Émetteur, via ses sociétés affiliées ou tout autre intermédiaire, pourra couvrir l'exposition induite par les Titres, telle qu'anticipée, en initiant des positions sur le Sous-jacent, en souscrivant des options sur le Sous-jacent ou en initiant des positions sur tout autre titre ou instrument disponible. De surcroît, l'Émetteur et ses sociétés affiliées négocient le Sous-jacent dans le cadre de leurs activités courantes. Il ne peut être exclu que l'une quelconque de ces activités affecte potentiellement la valorisation du Sous-jacent et, par conséquent, le rendement généré au profit des porteurs des Titres.

**Risque de liquidité :** l'Agent Placeur ne sera tenu que d'une obligation d'efforts raisonnables à l'occasion de l'organisation de tout marché secondaire des Titres, dont le fonctionnement sera assujéti aux conditions de marché, à la législation et réglementation en vigueur ainsi qu'aux règles internes de l'Agent Placeur. En dépit de l'existence d'un marché secondaire pour les titres et en dehors de tout accord de liquidité bilatérale spécifique, il ne peut être garanti que la liquidité de ce marché sera suffisante pour permettre la cession des Titres par les porteurs.

**Risque de conflits d'intérêts potentiels :** L'émetteur et l'agent de calcul étant la même entité, cette situation peut créer un risque de conflits d'intérêts.

**Avertissement sur l'Indice :** Les indices MSCI sont la propriété exclusive de MSCI Inc. ("MSCI"). Les instruments financiers décrits ici ne sont en aucune façon sponsorisés, avalisés, vendus ou promus par MSCI, ni par aucune des entités impliquées dans l'établissement des indices MSCI. Aucun acheteur, vendeur ou détenteur de ces instruments financiers, ou toute autre personne ou entité, ne doivent utiliser ou se référer à un nom commercial ou à une marque MSCI dans le but de parrainer, endosser, commercialiser ou promouvoir ces instruments financiers sans avoir contacté préalablement MSCI afin d'obtenir son autorisation. En aucun cas, toute personne ou entité ne peut prétendre à aucune affiliation avec MSCI sans l'autorisation écrite préalable de MSCI.

## AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Hors frais et/ou fiscalité applicable : l'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

Caractère promotionnel de ce document : le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche de Morgan Stanley et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche.

Sans préjudice des obligations légales ou réglementaires à sa charge, Morgan Stanley ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant du produit décrit dans ce document. Les investisseurs doivent procéder, avant la conclusion de toute opération avec Morgan Stanley, à leur propre analyse et d'obtenir tout conseil professionnel qu'ils jugent nécessaires sur les risques et les avantages du produit.

Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le «Securities Act»). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la «Regulation S»), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions «offshore» («Offshore transactions») avec des «Non US Persons» (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des «Non US Persons» dans le cadre d'«Offshore transactions» conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres.

Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des États des États-Unis. Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire.

Le produit Primo Rendement décrit dans le présent document fait l'objet de «conditions définitives» se rattachant au prospectus de base (en date du 12 janvier 2016) conforme à la directive 2003/71/EC visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce prospectus a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de l'AMF. Les «conditions définitives» (en date du 12 mai 2016) et le résumé en français du prospectus de base sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, «[www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)». Le prospectus de base et son résumé en français sont disponibles sur le site Internet «[www.morganstanleyiq.eu](http://www.morganstanleyiq.eu)». Les mêmes documents et les suppléments à ce prospectus de base sont disponibles auprès de Morgan Stanley sur simple demande.

# Primo Rendement



**Derivatives Capital**

KEPLER CHEUVREUX

112 Avenue Kléber

75116 Paris

France

Tél. +33 01 44 54 53 54

[derivatives.capital@keplercheuvreux.com](mailto:derivatives.capital@keplercheuvreux.com)

Derivatives Capital est une marque du groupe Kepler Cheuvreux, entreprise d'investissement agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sous le numéro 17453.

[www.derivativescapital.com](http://www.derivativescapital.com)